

**Projet de positions du MSC concernant l'évaluation du CSA
et la discussion sur les recommandations 1,2,3,5,6 formulées dans le rapport d'évaluation.
7 juin 2017 - Réunion du Groupe consultatif et du Bureau du CSA**

Remarques générales

- Le MSC se félicite de la publication du Rapport d'évaluation et **apprécie les efforts entrepris par l'équipe d'évaluation** pour comprendre et évaluer le CSA après sa réforme.
- Le **Rapport d'évaluation peut contribuer à une meilleure compréhension** des principales réalisations et des limites ainsi qu'à l'identification d'actions clés pouvant améliorer le CSA dans la réalisation de sa vision et dans l'accomplissement des rôles qui lui ont été attribués.
- Le **CSA continue d'être à la croisée des chemins**. La discussion autour du plan d'action qui fera suite à l'évaluation du CSA montrera si le CSA est capable de sortir renforcé de cet exercice, dans l'esprit de la réforme ou s'il sera affaibli dans sa pertinence et son engagement à réaliser sa vision.
- Nous croyons fermement que **toutes nos discussions sur l'évaluation du CSA devraient être guidées par une volonté commune et des efforts collectifs pour renforcer le CSA dans l'esprit de sa réforme**.
- Dans ce contexte, le Rapport d'évaluation souligne le **rôle spécial que joue le Droit à l'alimentation** dans la vision et la définition des rôles du CSA, ainsi que **l'attention particulière accordée aux petits producteurs d'aliments, en particulier aux femmes et aux personnes vivant dans les zones rurales**, quand a été élaboré le CSA dans sa forme actuelle (para 23-24).
- L'évaluation confirme **la grande pertinence du CSA** et des problèmes qu'il a abordés. Mais le Rapport d'évaluation souligne également la **nécessité de répondre efficacement aux questions urgentes** qui ont une grande pertinence pour la sécurité alimentaire et la nutrition, comme par exemple les graves crises alimentaires et les famines actuelles ou encore le débat sur les méga-fusions qui s'est tenu lors de la CSA 43 (para 51-52).
- Nous apprécions en particulier l'accent mis par le Rapport d'évaluation du CSA sur la **nécessité de renforcer la diffusion, l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA** (paragraphe 106-113). À notre avis, ce sujet devrait être considéré comme faisant partie des domaines prioritaires du plan d'action du CSA en réponse à l'évaluation du CSA.
- Les Groupes de travail à composition non limitée (GTCNL) jouent un rôle majeur au sein du CSA, en particulier pour la convergence des politiques et le processus d'élaboration du consensus. **Malheureusement, l'équipe d'évaluation n'a participé à aucune des sessions des GTCNL**. A cause de cette lacune, **le rapport d'évaluation n'identifie pas les difficultés spécifiques de la convergence des politiques et du processus de création de consensus au sein du CSA**. L'évaluation passe à côté de l'identification des principaux clivages et obstacles pour le processus de convergence des politiques ainsi que la manière dont les différents membres et participants participent effectivement à ces discussions, à partir de leur point de vue particulier et avec quel type de contributions et d'intentions. La discussion autour du suivi des conclusions du Rapport d'évaluation devrait tenir compte de cette lacune et éventuellement l'aborder. Ceci inclut la discussion autour de la question de savoir comment et quand le concept de «*lignes rouges*» peut être légitimement utilisé au sein du CSA sans compromettre le modèle basé sur la recherche de consensus qui fonde l'ensemble du CSA.

Commentaires sur les Recommandations 1,2,3,5 et 6:

Concernant la Recommandation 1: Un Cadre stratégique pour le CSA?

Nous affirmons notre engagement total vis-à-vis du processus de discussion et de suivi de l'évaluation dans l'esprit de renforcer le CSA et de rendre le CSA plus efficace en conformité avec la réforme du CSA.

Dans cet esprit, nous recommandons vivement que **toutes les décisions clés soient prises en séance plénière.**

Nous sommes d'accord avec l'importance d'avoir une stratégie claire pour renforcer les aspects normatifs du CSA et traduire ces normes en actions efficaces. Cependant, **l'élaboration d'un cadre stratégique distinct pourrait ne pas être la mesure la plus appropriée.** Il est important de se rappeler que le CSA n'est pas une organisation, mais une plate-forme intergouvernementale et internationale élargie et inclusive sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Le CSA est essentiellement un espace de dialogue politique et favorise la convergence, la coordination et la cohérence des politiques et actions en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition. En outre, l'une des préoccupations est également que le CSA est entrain de devenir trop autocentré et dépense trop d'énergie dans ses propres processus.

Une approche stratégique du CSA devrait permettre d'établir un instrument de planification, mais également d'offrir au CSA suffisamment de souplesse pour pouvoir répondre à des priorités émergentes et urgentes.

Nous appuyons la proposition faite par le délégué du Brésil selon laquelle **le PTPA devrait être élargi pour inclure une telle composante stratégique.** Le PTPA pourrait être étendu, par exemple, à une période de quatre ans, avec la composante stratégique garantissant que les actions et les processus renforcent les six rôles clés du CSA tels que définis dans le Document de réforme du CSA (*Coordination au niveau mondial; Convergence des politiques; Soutien et conseils aux Pays: Coordination au niveau national et régional; Promotion de la redevabilité et partage des Bonnes pratiques à tous les niveaux; Promotion du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.*)

Le suivi du Rapport d'évaluation nécessitera beaucoup d'efforts dans les 16 mois à venir et nous pensons que ces efforts devraient être axés sur les priorités suivantes:

- Renforcer l'efficacité du CSA dans chacun de ses 6 rôles;
- Renforcer le rôle du CSA pour contribuer à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate/suffisante;
- Renforcer la diffusion, l'utilisation, l'application et le suivi des résultats politiques du CSA.
- Relever les défis de la convergence des politiques et du processus de consensus au sein du CSA en se basant sur une approche centrée sur les Droits humains, notamment le Droit à la sécurité alimentaire et à la nutrition;

Concernant la Recommandation 2 + 3: PTPA et budget

- Comme nous l'avons dit en d'autres occasions: nous sommes d'accord sur le fait que le processus PTPA doit être lié à une planification budgétaire réaliste. **Mais nous n'accepterons pas pour autant un PTPA du CSA qui soit piloté par les donateurs** ou bien une mise en œuvre sélective du PTPA sur la base des désirs des donateur, comme cela est déjà le cas aujourd'hui.
- En ce sens, des décisions claires doivent être prises de toute urgence **pour s'assurer que le budget du CSA est assuré par un financement stable, prévisible et non réservé à des usages précis**. Nous avons fait des propositions, mais nous ne voyons aucun changement dans les contributions des ABR ou des membres du CSA. La mise en place d'un mécanisme de financement durable pour le CSA doit être considérée comme étant une priorité.
- Au cours des derniers mois, le MSC a soumis à l'attention des membres du CSA et des participants plusieurs solutions possibles pour assurer un financement durable du CSA. **Une augmentation significative de la contribution des ABR au CSA jouerait un rôle déterminant pour sécuriser le PTPA**. En outre, il conviendrait d'explorer d'autres manières **d'encourager les membres du CSA à contribuer volontairement à un plan de financement du CSA qui soit prévisible et équilibré à l'échelle régionale**.
- Le CSA devrait **inclure dans le Plan d'action qui fera suite à l'Evaluation un document qui propose la mise en place de «garde-fous solides contre les abus et les conflits d'intérêts» comme cela a été convenu lors de la CSA 43** (Document CFS 2016/43/9, para 17). La rédaction et l'adoption de ces garde-fous devraient être finalisées avant que le CSA n'accepte de fonds supplémentaires de la part du secteur privé ou de fondations philanthropiques privées. (Voir la Recommandation 3, (ii)).

Concernant la Recommandation 5: Plénière

- En accord avec les propositions intéressantes du Rapport d'évaluation, le CSA devrait **réorganiser la plénière afin qu'elle redevienne une plate-forme dynamique qui soit visible au-delà de la plénière elle-même**. La Plénière représente l'organe souverain et décisionnel du CSA, il devrait être le lieu des négociations et des décisions finales comme cela est déjà le cas dans de nombreuses plates-formes de l'ONU ainsi que d'autres plates-formes multilatérales. Un CSA qui se contente de valider des décisions consensuelles déjà décidées ailleurs n'est pas une option attrayante.
- Une telle approche a certainement plus de potentiel pour attirer la présence de représentants de haut niveau des gouvernements, des médias et de l'ensemble des acteurs. Elle intégrerait également le fait que **la plénière est le moment le plus inclusif de l'année**, à laquelle participent des délégués de tous les secteurs sociaux, et notamment les représentants des petits producteurs agricoles, des pêcheurs, des éleveurs, des peuples autochtones, des Sans-terre, des travailleurs dans l'agriculture et l'industrie alimentaire, des femmes, des jeunes, des consommateurs et des précaires urbains en situation d'insécurité alimentaire.
- Les **méthodologies de négociation pour la prise de décision devraient être revues** de manière à ce que la Plénière puisse prendre des décisions de manière efficace, en se basant sur une préparation préalable adéquate des différentes options. Une telle approche réduirait également la charge de travail de la période intersessions et donnerait plus de résonance aux délibérations finales du CSA, comme le montrent les expériences passées.

- La plénière devrait avoir **la capacité d'inclure de manière plus souple les questions émergentes et cruciales à l'ordre du jour ou aux événements parallèles**. La capacité de la plénière à organiser des discussions critiques sur des questions urgentes qui affectent la sécurité alimentaire et la nutrition, avec la participation des groupes directement touchés, est un atout important pour le CSA et contribuerait à son mandat de promotion de la coordination et de la convergence des politiques..

Concernant la recommandation 6: GTCNL

- Les **recommandations du Rapport d'évaluation du CSA sur le GTCNL doivent être discutées**, la plupart d'entre elles sont utiles et peuvent contribuer à un meilleur fonctionnement de ces organismes. Cependant, étant donné que l'équipe d'évaluation n'a pas pu observer directement la réalité de ces importants processus de convergence des politiques, **elle n'a pas pu d'identifier les problèmes réels qui affectent les GTCNL**.
- Le CSA devrait d'abord **identifier les difficultés et les obstacles spécifiques qui affectent les processus des GTCNL et leur efficacité**. Il s'agirait d'une première étape pour résoudre les principaux problèmes et permettrait **d'élaborer conjointement une méthodologie** pour améliorer l'efficacité et l'inclusion des GTCNL.
- Une condition préalable importante serait que tous les acteurs apportent la démonstration de **leur attitude constructive dans la négociation**, sinon toute tentative de solution sera menacée dès le début.
- En ce qui concerne les obstacles spécifiques, le CSA **devrait discuter de l'utilisation légitime des soi-disant "lignes rouges"**. Nous venons tous de différentes positions, nous n'avons tous des valeurs qui ne sont pas négociables. Par contre, user de manière indiscriminée d'un vocabulaire de type "ceci est une ligne rouge à ne pas franchir", par exemple contre la base normative d'un espace ou bien afin de bloquer une thématique hautement pertinente dans son ensemble ou bien de conditionner explicitement la discussion d'une thématique à la prise en compte d'une autre thématique, ne fait qu'entraver le processus de négociation et met tous les participants en difficulté.
- Nous devons tous nous soucier du **renforcement du processus de construction de consensus** dans le cadre du CSA, afin de nous conformer efficacement à sa fonction de convergence des politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- Un **soutien accru aux services de traduction et d'interprétation** est important pour l'ensemble du CSA, mais en particulier pour assurer la participation et l'inclusion de tous dans les processus du GTCNL.